

pêche. Il s'y trouve probablement de 200 à 300 bateaux de pêche tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du port. Or les aménagements n'y sont pas suffisants. Si le ministre avait inclus un poste dans les crédits à cette fin cette année, nous aurions l'impression que le Gouvernement se rend compte de la nécessité de prendre des mesures à ce sujet.

Il est beau de parler de l'établissement de nouvelles industries mais ces projets n'intéressent que l'avenir. La ville de Glace-Bay éprouve des difficultés de transport. Elle ne se trouve même pas sur la ligne principale du National-Canadien bien qu'elle y soit reliée, à Sydney, par le chemin de fer d'une société de houille. Le ministre conviendra que l'expansion de l'industrie de la pêche est un problème pressant. Il ne coûterait pas très cher de prolonger le quai d'environ 600 pieds. Si l'on procédait à des travaux de dragage près de ce qu'on appelle l'anse, il serait possible d'y jeter l'ancre car la profondeur y serait d'environ 16 pieds. Elle n'est que de six ou sept pieds actuellement. Le dragage et le creusage dans l'anse du port, jusqu'à une profondeur d'environ 16 pieds, permettraient à beaucoup de bateaux d'y jeter l'ancre. Après avoir déchargé leurs cargaisons aux quais, ils pourraient céder la place à d'autres et aller jeter l'ancre pour la nuit dans l'anse. Il n'est pas nécessaire que j'insiste là-dessus car le ministre est parfaitement au courant du problème.

Je désire porter un autre point à l'attention du ministre. Au cours des années, on a effectué beaucoup de travaux de dragage dans le port. Si le quai était prolongé de 600 pieds, les travaux de dragage seraient sensiblement diminués. La société de houille déverse ses scories et ses rebuts dans le voisinage de Table-Head, où est située la houillère 1-V. Comme il y a là une forte marée, une bonne partie de ces rebuts est refoulée vers le chenal. Évidemment, on aurait dû enlever ces dépotoirs il y a plusieurs années. On aurait ainsi débarrassé le port de cette vase et de ces déchets. Si le quai était prolongé de 600 pieds, le dépotoir ne se déverserait pas dans le port et les rebuts se dirigeraient plutôt vers la mer. Je suis raisonnablement sûr que, étant donné la situation économique de cette région et le fait qu'il serait difficile d'y remplacer l'industrie de la houille par une autre industrie à cause du manque de moyens de transport,—il y a là de bons chemins de fer et d'autres moyens de transport, évidemment, mais la ville n'est pas de celles qui peuvent attirer l'industrie,—il serait possible d'assurer la survivance de cette localité et de garantir ses placements si le ministère apportait au port les améliorations que je propose. Il n'est

peut-être pas trop tard même maintenant, pour inscrire quelque chose au budget supplémentaire des dépenses.

J'aimerais également revenir sur l'entreprise de Port Morien. Je suis sûr de l'appui enthousiaste du ministre des Pêcheries pour ces deux entreprises. Celle dont je veux parler maintenant est demeurée inachevée depuis environ deux ans. Le ministre le sait, il y a à Port Morien un brise-lames, dans le bassin Morien. Port Morien est un petit village prospère d'environ 1,600 habitants. Il y a là une conserverie de poissons, et un atelier de préparation de homard. On y fait un peu de mise en boîtes.

Le brise-lames est une de ces entreprises d'après-guerre. Il a amélioré considérablement les parages, mais il ne suffit pas à l'industrie de la pêche autour du bassin Morien. Cela fait deux ans que j'insiste pour qu'on fasse quelque chose à cet endroit, et je sais que le poissonnier de l'endroit a écrit bien souvent pour dire qu'il a hâte qu'on améliore les installations. S'il était prolongé, le brise-lames permettrait aux navires plus gros de pêcher au large de cet endroit et leur assurerait un abri après qu'ils ont déchargé leur poisson au quai.

Les deux entreprises dont j'ai parlé ne sont pas considérables. Je m'étonne qu'on parle d'affecter plus d'argent à l'aide technique aux pays sous-développés. Je ne m'oppose pas à de telles dépenses, mais je crois que charité bien ordonnée commence par soi-même. Nous avons ici l'occasion de rendre service à des gens qui sont contribuables depuis de nombreuses années. Il s'agit des mineurs de charbon déracinés que nous avons l'occasion de réadapter en améliorant l'industrie de la pêche. Je m'étonne qu'il soit si difficile d'obtenir un demi-million de dollars pour une entreprise destinée à accroître la richesse du Canada et à conserver celle qui existe déjà.

Nous avons grand cœur; nous pouvons expédier à l'Inde une centrale d'énergie de l'Ontario, ce qui est fort juste, pour nous glorifier ensuite de notre généreux apport à la cause du relèvement mondial. Il est cependant bien difficile d'obtenir quelque chose pour nos propres concitoyens dans le cas de collectivités du genre de celle dont j'ai parlé. Les membres de cette collectivité sont des contribuables qui verseront de plus fortes sommes au ministre du Revenu national si leur revenu est augmenté.

Si le ministre des Travaux publics voulait donner suite aux propositions que j'ai faites au sujet du port de Glace Bay et de Port Morien, je crois qu'il en tirerait beaucoup de fierté. En s'y rendant quelques années plus tard, il verrait quelle différence a pu faire pour ces deux collectivités la petite